Parti Communiste
Révolutionnaire de France
Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

Deux ans depuis les grèves de masses en France.

Intervention de Florian Morget, syndicaliste CGT, pour le Parti Communiste Révolutionnaire de France à la Conférence de l'ACE, le 16 mars 2025

Chères camarades de l'ACE,
J'interviens aujourd'hui à la demande de mon Parti, le Parti Communiste Révolutionnaire de France, en ma qualité de militant syndical au sein de la Confédération Générale du Travail, élu au bureau d'une l'Union Locale, participant à plusieurs commissions départementales, candidat lors des élections professionnelles régionales.

Je suis technicien-installateur en énergies renouvelables dans une très petite entreprise de bâtiment de l'Ariège, département pyrénéen limitrophe de l'Espagne, où Il y a une forte implantation industrielle avec des groupes comme Aubert & Duval, Recaero, Imerys (la plus grande carrière de Talc au monde), etc … Ce tissu industriel est principalement composé de sous-traitants du secteur aérospatial toulousain.

Concernant le sujet de la lutte contre la réforme des retraites, les directions locales sont lucides sur le fait que le résultat global est un échec et sur les causes de celui-ci, tout du moins en partie. Il est clair que le mouvement a beaucoup plus ressemblé à des manifestations qu'à de véritables grèves. Les confédérations syndicales ont en effet mis en avant l'objectif de peser sur l'opinion publique et sur les parlementaires pour contrer le projet de réforme. En pratique, malgré des mouvements sociaux importants (notamment dans le secteur de l'énergie) et une mobilisation globale conséquente, nous n'avons pas réussi à bloquer l'économie de façon à toucher directement la classe capitaliste.

Comme cela a déjà été souligné par mes camarades, le principe de la grève d'une journée ou de quelques heures toutes les deux semaines est une stratégie qui ne peut que conduire à l'échec. Elle est en effet incapable de diminuer significativement les profits, et donc impossible d'imposer la volonté des travailleurs à la classe capitaliste. Alors pourquoi avoir poursuivi cette stratégie ? La seule réponse apportée par nos responsables syndicaux a été le maintien à tout prix de l'unité de l'intersyndicale. Il nous a donc été impossible d'élever le rapport de force dans la grève, car les confédérations ont imposé ce principe d'action inefficace malgré des bases combatives. Plutôt que de dénoncer cette stratégie, nos propres confédérations ont accepté de s'aligner pour ne pas s'isoler et risquer de perdre les faveurs de l'opinion publique et des parlementaires. Nous avons pu voir émerger de la base militante des volontés d'aller beaucoup plus loin, en renforçant les grèves ou en poussant le mouvement jusqu'à bloquer l'organisation des Jeux Olympiques 2024 par exemple, mais les confédérations ont privilégié cette stratégie d'unité molle qui limite ces volontés combatives, pour toujours apparaître comme plus « responsables ».

La réunion interfédérale CGT du 23 février est emblématique du bureaucratisme syndical. Les fédérations s'expriment pendant cette réunion qu'elles avaient demandée, mais rien de concret n'en sort pour la planification et l'organisation de la lutte … Certains propos de fédérations n'ont pas besoin de commentaires : Union fédérale des syndicats de l'État, je cite : « c'est compliqué de bloquer une administration aujourd'hui et il est impossible pour nous de faire des grèves tournantes, c'est interdit (je précise que c'est faux), il faut peser sur le débat parlementaire » ; Fédération nationale agroalimentaire et forestière, je cite : « Sur le blocage de l'économie, c'est un débat stérile, chez nous ce n'est pas possible ... la lutte des classes, elle ne rentre pas dans un calendrier » ; ce à quoi la Fédération nationale des industries chimiques (adhérente de la FSM) répondra tout

de même que « si, il y a un calendrier pour la lutte des classes » ; Fédération banque et assurance je cite : « les manifestations c'est bien, les salariés de nos champs sont contents de se retrouver dans les cortèges ». Sans commentaires.

Pour autant, tout est-il négatif ? Non, il faut souligner que depuis cette période, on observe un regain de syndicalisation. La mobilisation de masse démontre l'existence d'une force réelle prête à se mobiliser contre les conséquences du capitalisme et à défendre les intérêts des travailleurs. De plus, la démonstration de l'échec de cette stratégie de lutte, l'absence de solution politique prévisible et la violence de la politique menée par le capital sont autant de facteurs qui participent à renforcer la combativité des masses, à révéler la dictature de classe derrière le masque démocratique et les opportunistes qui sont à son service.

Globalement, on trouve les racines de cet échec dans les conceptions politiques ultra-réformistes et sociales-démocrates à la tête des confédérations, ainsi que dans une partie des bases syndicales. Il suffit d'observer les appels lancés pendant la lutte sur les retraites, qui demandaient le respect de « notre démocratie », de « la sagesse du Conseil constitutionnel », « des parlementaires qui doivent prendre leurs responsabilités », etc. … Comme si l'État était un acteur neutre qui n'était pas au service de la bourgeoisie, et qu'il était possible de le raisonner.

On retrouve ensuite le problème de l'articulation entre politique et syndicat. À la CGT, les débats sur la Charte d'Amiens et l'indépendance des syndicats sont toujours d'actualité, et parfois poussés jusqu'à un concept de neutralité. On les retrouve dans deux conceptions erronées : l'anarcho-syndicalisme, qui est encore très présent au sein de la CGT, et une forme de trade-unionisme. Ces deux courants sont en totale contradiction avec la conception communiste du syndicat, entre l'organisation d'avant-garde de la classe (le Parti) et l'organisation de la classe tout entière (le syndicat), avec le lien organique qui existe entre les deux.

Ce deuxième courant pose également le problème du corporatisme, qui est bien présent dans certaines fédérations ou syndicats. Généralement, il s'agit de gros syndicats (EDF, hôpital, talc) qui ne participent pas aux actions interprofessionnelles et se cantonnent à des activités au sein de leurs entreprises. Nous avons aussi des fédérations qui n'agiront que lorsque leurs intérêts directs seront menacés, comme ce fut le cas pour la Fédération ports et docks, qui s'est engagée à présent dans un mouvement de blocage des ports pour défendre son régime spécial, mais a refusé de mener la même action lorsque la question s'est posée de manière interprofessionnelle, en pleine lutte pour les retraites en 2023.

Au sujet de la syndicalisation dans les TPE-PME, qui regroupent en France plus de la moitié de la classe ouvrière, j'ai pu être directement impliqué dans celle-ci en tant que candidat CGT pour la commission paritaire régionale interprofessionnelle. Celle-ci a pour but de représenter les salariés des TPE qui ne disposent pas de comité d'entreprise. J'ai pu participer à une visioconférence organisée par la Confédération à ce sujet. Les participants y ont la même conception que tout se jouera à l'intérieur de cette institution par des discussions (dialogue social). Il s'agit là encore d'un rêve illusoire de la part des courants réformistes. Nous devrions plutôt nous concentrer sur le terrain pour organiser et coordonner des grèves dans les TPE et PME, afin d'imposer la volonté des travailleurs dans ces instances face aux représentants patronaux.

Sur la question de l'unité syndicale, il est évident que la division actuelle, qui a été mise en place par les interventions directes de la bourgeoisie avec la création et le financement de confédérations alternatives (historiquement, la CFTC puis FO), est toujours un problème pour l'unité d'action de la classe. Au niveau confédéral, des discussions ont lieu en vue d'un rapprochement important entre la CGT et la FSU, qui partagent un grand nombre de revendications et la politique de partenariat social. Le travail en intersyndicale doit être poursuivi sur la base des revendications, mais nous devons rester vigilants et ne pas hésiter à dénoncer et écarter les organisations opportunistes qui, pour préserver leurs petits privilèges, sabotent la lutte des travailleurs dans des actions inefficaces.

Le syndicat doit redevenir une organisation aspirant au changement de société et des rapports de production. Il paraît donc évident que tout communiste doit s'impliquer dans le fonctionnement des syndicats, mais aussi et

surtout dans leurs instances de direction, pour pouvoir impulser cette ligne.
Enfin, pour terminer, les communistes doivent investir les organes de formation des syndicats. Il n'y a pas de meilleur endroit dans le syndicat pour dispenser toutes les connaissances théoriques nécessaires au renforcement du mouvement ouvrier. Le renforcement idéologique et l'éducation politique de notre classe sont une nécessité absolue pour combattre l'opportunisme, le corporatisme, l'idéalisme, le réformisme et autres conceptions sociales-démocrates qui ne promeuvent rien d'autre que le statu quo vis-à-vis du capitalisme.

C'est sur cette base, couplée à la pratique et à l'expérience des luttes, qu'il ne sera plus possible de duper les travailleurs sur leurs intérêts de classe, ni par les discours bourgeois, ni par les appels à l'exemplarité des confédérations. C'est cette base qui permettra d'éviter le piège des débats sur l'immigration ou d'autres sujets qui détournent l'attention des travailleurs et les divisent. Avec l'intervention du Parti communiste, sans lequel aucune lutte, même syndicale, ne mène à la conscience révolutionnaire, c'est aussi cette base qui, couplée à la pratique de la lutte des classes, démontrera à chacun l'inanité de vouloir changer le capitalisme, tant les fondements mêmes de ce système de production sont viciés. C'est enfin sur cette base qu'un prolétariat pleinement organisé et conscient avec son avant-garde sera capable de mener la lutte finale pour le socialisme-communisme.

Le PCRF, 16 mars 2025

PCRF
Parti Communiste Révolutionnaire de France
Adresse postale **: Les Amis d'Ou...nov ... B.P. 40084 - 75862 Paris Cedex 18 –**
Site Internet **: www.pcrf-ic.fr** *Adresse Internet* **: ic.pcrf@gmail.com**